

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 8

Rubrik: Les infos ; La rédaction communique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un rucher-école à Genève

Après trois ans d'études et de tractations, la Société genevoise d'apiculture (SGA) va construire un rucher-école. Entretien.

Le rapporteur: Quelles sont les raisons qui ont poussé la SGA à concrétiser enfin ce vieux projet?

SGA: Deux raisons ont motivé le comité de la genevoise à tout mettre en œuvre pour que ce projet se concrétise: La première est liée au cours d'initiation que nous donnons chaque année. Ce cours a lieu au rucher d'un apiculteur qui souhaite passer la main. Or, il est très difficile de trouver une solution de rechange chez un apiculteur avec des possibilités de donner les cours même par mauvais temps. Et il n'a jamais été question de supprimer le cours. C'est une source de renouvellement de nos membres, une quinzaine par année en moyenne... et un vivier dans lequel puiser pour compléter les organes dirigeants de la SGA. Il fallait donc empoigner le problème et trouver une solution durable.

La seconde raison est qu'il manque dans le canton de Genève une «vitrine» pour sensibiliser les jeunes aux questions de l'apiculture, de la pollinisation, etc. Disposer d'un espace de formation apicole comblera cette lacune et nous permettra de recevoir des classes d'école.

Le rapporteur: Où sera-t-il situé et qu'envisagez-vous comme bâtiment?

SGA: Le site choisi est le domaine du Centre horticole de Lullier, sur la rive gauche du lac. Compte tenu du fait que nous nous trouvons en zone agricole, seul un bâtiment dit de «moindre importance», soit au maximum 50 m² d'entreprise au sol, pouvait être envisagé. Le bâtiment sera composé de trois alvéoles – apiculture oblige – répartis en espace pour l'enseignement et l'observation des ruches, espace pour le rangement du matériel ainsi qu'un espace bureau/vestiaire/infirmerie.

Le rapporteur: Quel est votre budget? Votre financement est-il assuré?

SGA: Le budget total s'élève au maximum à 225 000 francs et comprend aussi bien la construction du bâtiment lui-même que les aménagements extérieurs et tout le matériel apicole nécessaire à l'exploitation d'une quinzaine de ruches. Il est vrai que ce montant peu paraître astronomique... mais nous sommes à Genève! Quant au financement, nous avons recueilli jusqu'à ce jour plus de 210 000 francs dont la majeure partie provient de la Loterie Romande, mais aussi des membres de la SGA, d'une douzaine de communes et de quelques entreprises ou fondations. L'éventuel solde sera assuré par des fonds propres de la SGA.

Le rapporteur: Qui va s'occuper du rucher?

SGA: Le comité de la SGA a mis sur pied trois groupes de travail; le premier, sous la responsabilité de Pierre Favre, s'occupera de l'exploitation du rucher; le deuxième, conduit par Marc Favre, repensera le cours d'initiation et désignera les responsables du cours dès 2005; le dernier, dirigé par Philippe Treyvaud, planifiera et conduira les visites du rucher.

Le rapporteur: Dans quel délai disposerez-vous de ce nouvel instrument?

SGA: Nous avons obtenu l'autorisation de construire en mars dernier. Actuellement, l'architecte peaufine les plans, prépare les soumissions et travaille même déjà avec une école professionnelle pour tout ce qui concerne la charpente et la menuiserie. Si tout se passe comme nous le prévoyons, les fondations seront réalisées cet automne, la structure sera montée dès les premiers beaux jours de 2005 et l'inauguration est prévue pour juin 2005. Nous ne pourrons malheureusement pas la faire coïncider avec la tenue à Genève de l'assemblée générale de la SAR, le 19 mars 2005.

Le rapporteur: Le mot de la fin?

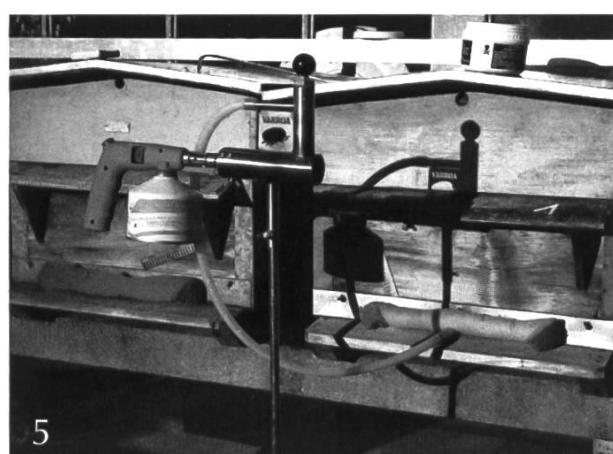
SGA: Le nombre d'apiculteurs est généralement à la baisse dans nos sociétés; paradoxalement, pour un canton-ville comme Genève, la tendance est plutôt à la stabilité. Néanmoins, à l'heure où frappent *Varroa destructor*, loque, imidaclopride et autre fipronil, la réalisation de notre rucher-école sera l'occasion, face à nos membres et à la population, mais aussi face aux autorités et aux médias, de montrer notre engagement et notre confiance.

La rédaction communique

ERRATUM



4



5

Une erreur s'est glissée dans la revue N° 5 de mai 2004.

Dans l'article «Chronique du Liebefeld» concernant les évaporateurs d'acide oxalique, les légendes des photos 4 et 5 en page 19 sont inversées. Les lecteurs attentifs s'en sont certainement rendu compte en lisant le texte.

La photo 4 montre l'évaporateur à gaz «Varrogaz» avec ventilateur de Robert Praz, et la photo 5 l'évaporateur à gaz «Kruso» de Hugo Sommer.

Je demande aux inventeurs de nous pardonner cette fâcheuse erreur.